Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901615-20260309-DCM2026_2_9-DE

VILLE DE PLEUVEN

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIR : a donné pouvoir CARIOU Philippe à LAGADIC Christophe

EXCUSEE : CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : LE BER Caroline

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19
PRESENTS A LA SEANCE : 17
DATE DE LA CONVOCATION : 03 MARS 2026
DATE D'AFFICHAGE : 04 MARS 2026

DCM N°2026-2-9
Objet : Acquisition de la future Maison Médicale : emprunt de 600 000 €

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Par délibération n°2023-3-2 du 26 juin 2023, le Conseil Municipal a validé la proposition d'acquisition de 4 cellules médicales et de les financer par emprunt.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- ***Autorise Monsieur le Maire à consulter les organismes bancaires pour contracter un emprunt d'un montant de 600 000 €,***

- ***Autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de prêt avec l'organisme bancaire qui proposera les meilleures conditions, et tous documents relatifs à la question.***

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
David DEL NERO

